



PROGRAMME DE TRAVAIL

2023



LA PLATEFORME
D'ÉPIDÉMIOLOGIE
EN SANTÉ VÉGÉTALE

Les membres de la Plateforme ESV, signataires de la Convention cadre :



Les organismes collaborateurs impliqués dans la santé du végétal participant aux groupes de travail de la Plateforme ESV :

ADILVA : Association Française des Directeurs et Cadres de Laboratoires Vétérinaires Publics d'Analyses

BIVB : Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne

Bordeaux Sciences Agro

CGAAER* : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

CIVB : Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux

CIVC : Comité interprofessionnel du vin de Champagne

CNIEL* : Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

CNIV : Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique

ENVA* : École nationale vétérinaire d'Alfort

FNPHP : Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières France Olive

FranceAgriMer : Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

GDON des Bordeaux : Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles

GDS France* : Groupements de Défense Sanitaire

OFB* : Office français de la biodiversité

ONF : Office National des Forêts

OQUALIM*

Val'hor : Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Santé Publique France* : Agence nationale de santé publique

SEMAE : Groupement national interprofessionnel des semences et plants

SIVAP Nouvelle Calédonie : Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire

SNGTV* : Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires

*Organismes présents dans le cadre strictement de groupes de travail interplateformes

SOMMAIRE



I. VIE DE LA PLATEFORME	5
II. THÉMATIQUES DE TRAVAIL	6-7
1. Groupes de travail	
2. Equipes-projets	
III. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION-CADRE	8
IV. INTERACTIONS	9
1. Avec les autres plateformes	
2. Autres	
V. MANDATS DES GROUPES DE TRAVAIL	10
1. Groupe de travail « Surveillance officielle des organismes nuisibles réglementés ou émergents » - SORE	10
2. Groupe de travail « Veille sanitaire internationale » - VSI	10-11
3. Groupe de travail « Données et protocoles d'épidémiosurveillance » - DEPE	12-14
4. Groupe de travail « Surveillance de <i>Xylella fastidiosa</i> » - SXF	14-15
5. Groupe de travail « Surveillance du nématode du pin » - SNP	16-17
6. Groupe de travail « Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne » - SEDV	18-19
7. Groupe de travail « Surveillance du Huanglongbing » - SHLB	20-21
8. Groupe de travail « Surveillance de <i>Fusarium oxysporum</i> f.sp. <i>cubense</i> Tropical Race 4 » - FocTR4	21-23
9. Groupe de travail « Qualité des données » - QDD	23-24
10. Groupe de travail « Evaluation des dispositifs de surveillance » - EDS	25-26
11. Groupe inter-plateformes « One Health » - OH	27-28
12. Groupe inter-plateformes « Communication » - Comm	28-29
VI. CALENDRIER PRÉVISIONNEL	30-31

I. VIE DE LA PLATEFORME

L'année 2023 doit permettre de livrer des productions de la plupart des groupes de travail (en particulier SEDV et DEPE), de valoriser les actions et les travaux passés, et de poursuivre de nouveaux chantiers en prenant en compte les attentes de l'ensemble des partenaires ainsi que le contexte avec notamment la mise en œuvre du projet de réorientation du réseau d'épidémiosurveillance en santé végétale (BSV2.0) appuyée par le GT DEPE. Cette année sera également l'occasion de consolider le rapprochement des trois plateformes au niveau la stratégie de communication et des thématiques communes en particulier à travers les groupes inter-plateformes One Health et Communication. Dans l'objectif de gérer les sollicitations, le groupe de réflexion animé par l'équipe de coordination devra finaliser la mise en place d'un modus operandi au premier semestre 2023.

Le Comité de pilotage se réunira à une fréquence de 4 réunions, en alternant les réunions en présentiel et en visioconférence, pour pouvoir suivre l'évolution des thématiques de travail.

L'équipe opérationnelle devrait rester stable. Sur la totalité de l'année 2023, l'équipe opérationnelle sera constituée de 7 ETP à INRAE (unité BioSP), d'1 ETP à l'Anses (unité EAS) et 0,8 ETP au Cirad (unité PHIM). Suite à l'arrivée de Pauline Farigoule à la DGAL, l'équipe de coordination a retrouvé une stabilité et Lucie Michel (coordinatrice adjointe, INRAE) et

Anne Quillévéré (coordinatrice adjointe, Anses) restent à leurs postes.

Afin d'assurer la cohérence des travaux menés ainsi que la mise en œuvre d'un « esprit plateforme », l'équipe de coordination veillera à ce que l'équipe opérationnelle se réunisse régulièrement (malgré l'éloignement géographique), et organisera au moins un séminaire technique (équipe opérationnelle – équipe de coordination) ainsi qu'une journée d'animation (équipe opérationnelle – équipe de coordination – cellules d'animation des groupes de travail – membres du comité de pilotage) au cours de l'année 2023. Un séminaire Plateforme ESV sera également organisé fin 2023 pour les 5 années de la signature de la convention-cadre. Cet événement réunira l'ensemble des partenaires impliqués sur la plateforme et sera ouvert à l'intégralité des acteurs de la surveillance du végétal afin de dresser un bilan de mi-parcours des activités de la plateforme, d'accroître sa visibilité et de bénéficier de visions de l'épidémiosurveillance externes à la plateforme dans une optique d'ouverture à de nouvelles approches et de nouveaux dispositifs de surveillance. L'équipe de coordination veillera également au bon fonctionnement des équipes et à l'avancement des travaux ; elle portera à la connaissance du Comité de pilotage toute difficulté rencontrée.

II. THÉMATIQUES DE TRAVAIL



1. GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail (GT) constituent le cœur de l'activité de la plateforme. Au-delà des seuls membres de la plateforme, ils visent à associer toutes les parties prenantes de l'épidémiosurveillance en santé du végétal et bénéficient de l'appui de l'équipe opérationnelle.

Les mandats détaillés des différents GT de la plateforme se trouvent en Partie V de ce document. Au total, la Plateforme ESV est impliquée début 2023 dans quatre groupes de travail inter-plateformes ESV-ESA-SCA (qualité des données (QDD), One Health (OH), évaluation de dispositifs de surveillance (EDS) et Communication (Comm)) et huit groupes de travail propres.

Cinq autres groupes de travail concernent cinq groupes de travail relèvent de thématiques sanitaires prioritaires pour la surveillance :

- « Surveillance officielle des organismes nuisibles réglementés ou émergents » (GT SORE), animé par la DGAL ;
- « Données et protocoles d'épidémiosurveillance » (GT DEPE), co-animé par la DGAL, Chambres d'Agriculture France et l'ACTA ;
- « Veille sanitaire internationale » (GT VSI), co-animé par l'Anses, le Cirad et INRAE ;
- « Qualité des données » (GT QDD), groupe inter-plateformes co-animé par des membres des trois plateformes et deux structures (Anses et INRAE).
- « Évaluation des dispositifs de surveillance » (GT EDS), groupe inter-plateformes co-animé par l'Anses et l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA)

- « One Health » (GT OH), groupe inter-plateformes co-animé par la DGAL, INRAE et l'Anses ;
- « Communication » (GT Comm), groupe inter-plateformes co-animé par les chargées de communication (équipe opérationnelle - INRAE) des plateformes.

Cinq groupes de travail relèvent de thématiques sanitaires prioritaires pour la surveillance :

- « Surveillance de *Xylella fastidiosa* » (GT SXF), co-animé par la DGAL, l'Anses et INRAE ;
- « Surveillance du nématode du pin » (GT SNP), dont la cellule d'animation a été renouvelée et est désormais composée par la personne ressource nématode du pin du Bureau de la Santé des Végétaux (DGAL), le DSF (DGAL) et INRAE ;
- « Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne » (GT SEDV), co-animé par la DGAL et l'IFV-CNIV ;
- « Surveillance du HuangLongBing » (GT SHLB), co-animé par l'Anses et le Cirad ;
- « Surveillance de *Fusarium oxysporum f. sp. cubense* Tropical Race 4 » (GT FocTR4), co-animé par la DGAL-BSV et le Cirad.

Les trois premiers groupes concernent le territoire métropolitain, tandis que le quatrième réunit l'ensemble des DROM ainsi que les régions concernées de métropole, avec des statuts réglementaires différenciés en fonction des territoires (les bactéries responsables du HLB sont des organismes de quarantaine prioritaires dans l'Union européenne, donc en mé-

tropole, et ses deux vecteurs sont organismes de quarantaine, ce qui n'est pas le cas aux Antilles notamment), et le dernier GT n'est dédié qu'aux DROM.

2. ÉQUIPES-PROJETS

Afin de structurer les chantiers en cours de l'équipe opérationnelle, l'équipe de coordination a proposé depuis 2019 de constituer des « équipes-projets », en fixant des jalons et des objectifs pour ces chantiers, ainsi que des niveaux de participation des membres des équipes. Cette structuration permet de donner de la visibilité et de la cohérence aux multiples travaux menés en parallèle, en conservant une souplesse suffisante à chaque équipe-projet en termes d'organisation. Ce mode de fonctionnement est placé sous la supervision de l'équipe de coordination qui informe régulièrement (notamment par un point de suivi mensuel) le comité de pilotage de l'état d'avancement des équipes-projets.

Ces équipes-projets n'ont pas vocation à être pérennisées au-delà de la réalisation de leurs objectifs, mais elles peuvent cependant poser les bases d'un futur groupe de travail (cas de la veille sanitaire internationale en 2019), ou appuyer un groupe de travail dans la réalisation d'un livrable spécifique.

Les 12 équipes-projets actives au premier trimestre 2023 sont les suivantes :

4 équipes-projets principalement méthodologiques :

- Fiches de reconnaissance, en appui au GT SORE
- Analyse de risque et programmation, en appui au GT SORE
- Format et qualité des données, déclinaison du GT QDD sur les thématiques de la plateforme : mise en œuvre d'indicateurs de suivi

de la qualité des données et restitutions aux producteurs de données

- Outils pour la VSI, en appui au GT VSI et en partenariat avec les autres plateformes d'épidémiosurveillance.

3 équipes-projets thématiques :

- Analyse des données *Xylella fastidiosa*, en appui au GT SXF
- Analyse des données HLB, en appui au GT SHLB ;
- Étude de l'impact du *Pear decline* sur le verger français de production de poires, pour laquelle les travaux ont été reportés en 2023 en raison du départ de la co-animatrice de l'équipe-projet.

4 équipes-projets à forte composante informatique :

- Gestion des utilisateurs, pour l'ensemble du SI (ESP, site web, bases de données...);
- SI : déploiement et développement des services du système d'information ;
- SI : déploiement et développement des services du système d'information
- Site internet : déploiement, développements, maintenance du site web ;
- Mise à disposition de données de surveillance pour la recherche.

Enfin, la communication de la Plateforme ESV fait l'objet d'une équipe-projet au sein de laquelle se réunit le « comité éditorial » composé des 3 coordinatrices et de la chargée de communication de la Plateforme ESV.

L'EP « Appui à la surveillance de *Bretziella fagacearum* » débuté en 2021 a été clôturé en 2022 avec la restitution des travaux au commanditaire (DGAL-DSF).

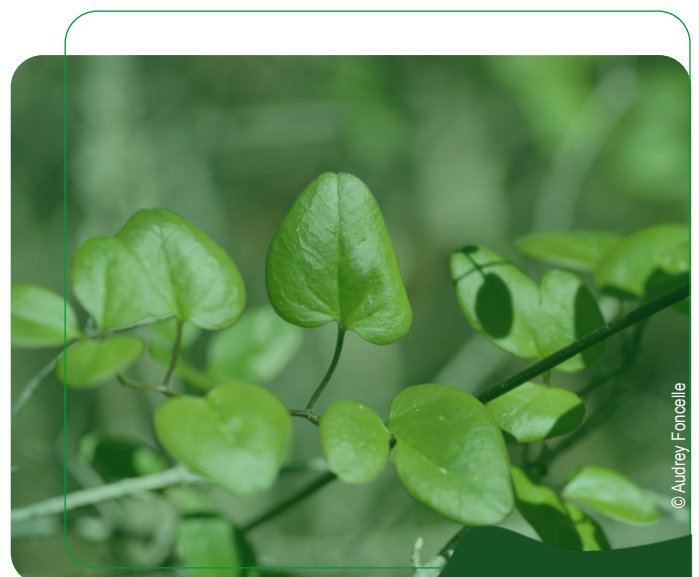
D'autres chantiers pourront être constitués en cours d'année en fonction des besoins. L'équipe de coordination en informera systématiquement le comité de pilotage.

III. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION-CADRE

Pour l'organisation interne de la Plateforme ESV, le modi operandi suivant sera préparé par l'équipe de coordination avec l'appui d'un membre du comité de pilotage et soumis pour validation au comité de pilotage :

- Traitement des sollicitations adressées à la Plateforme ESV.

D'autres documents pourront être ajoutés en cours d'année en fonction des attentes formulées par le comité de pilotage.



IV. INTERACTIONS



1. AVEC LES AUTRES PLATEFORMES

La Cellule de Coordination Inter-Plateformes (CCIP), réunissant les trois équipes de coordination des Plateformes ESA, ESV et SCA, poursuivra ses activités en visant à la mutualisation de moyens et d'outils (tout en respectant un niveau d'autonomie suffisant de la Plateforme ESV comme explicité plus bas), notamment sur les thématiques de la veille sanitaire, de la communication des plateformes, de la gestion de leurs données, des outils méthodologiques et de l'ingénierie de la surveillance. La CCIP continuera d'encourager et de favoriser une démarche la plus intégrative possible au sein des plateformes, les approches One-Health et Eco-Health pouvant être également un moyen pour les membres des plateformes d'atteindre leurs objectifs de façon plus efficiente, en innovant et en favorisant les interactions avec des dispositifs de surveillance d'autres domaines.

La mutualisation et l'intégration susmentionnées doivent tenir compte des spécificités des activités de chaque plateforme et respecter leurs objectifs et leurs processus de décision. Elles imposent de rechercher à tous les niveaux les interactions mutuellement profitables, et donc d'éviter la dissolution des problématiques de l'épidémiologie en santé végétale, d'éviter les pertes d'efficacité et d'agilité, de ne pas engendrer une complexification superflue des processus de décision, ni de difficultés de mise en œuvre des missions des agents de l'équipe opérationnelle.

La CCIP se réunira de manière régulière lors de trois réunions en 2023.

2. EN LIEN AVEC DES PROJETS DE RECHERCHE

L'équipe de coordination poursuivra ses échanges à l'interface avec des projets de recherche pouvant potentiellement donner lieu à des synergies avec l'équipe opérationnelle et les groupes de travail.

Les projets de recherche dans lesquels la Plateforme ESV est actuellement impliquée sont :

- le projet BEYOND (PPR Cultiver et Protéger Autrement 2021-2026) avec une participation de 2,5 personne.mois ;
- le projet CO-ACT2 (PNDV 2021-2023) sur la flavescence dorée avec une participation de 1 personne.mois ;
- le projet CLIMESCA (PNDV 2022-2023) sur les maladies du bois avec une participation de 1,2 personne.mois, et l'apport grâce à ce projet de 18 personne.mois en CDD sur la durée du projet permettant d'effectuer de travaux de centralisation de données et de cartographie sur les données de l'ESCA observé dans les vignobles français.

Ces participations sont allouées au compte de l'équipe OPE (Équipe opérationnelle à INRAE). Le projet TIERS-ESV a été clôturé fin 2022 mais des travaux d'améliorations des prototypes développés sont attendus comme résultats du projet pour que les agents de l'équipe opérationnelle puissent les implémenter pour l'amélioration de la VSI.

V. MANDATS DES GROUPES DE TRAVAIL

1. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE OFFICIELLE DES ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS OU ÉMERGENTS » - SORE

En l'absence d'animateurs, ce groupe de travail est suspendu au premier semestre 2023. Une cellule d'animation sera constituée et le mandat de ce GT sera réécrit au second semestre 2023.

2. GROUPE DE TRAVAIL « VEILLE SANITAIRE INTERNATIONALE » - VSI

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
SORE, surveillance aux points d'entrée communautaires, surveillance événementielle
ANIMATION
INRAE, Anses et Cirad
PARTICIPANTS
ACTA - les instituts techniques agricoles, Anses (LSV, EAS- dont l'équipe opérationnelle de la Plateforme ESV), Chambre d'Agriculture France, Cirad (PHIM), DGAL (BSV), FREDON France, réseau FREDON France (Martinique), INRAE (BIOGER Grignon, BioSP Avignon - équipe opérationnelle), SRAL Occitanie
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
OEPP, EFSA, Mediascanning (Anses, LSV – unité ERB), INRAE (Bibliome), Cirad (unité TETIS), IRD, Plateformes SCA et ESA, projets de recherche (mise en production -TIERS-ESV-, BEYOND, MOOD), CABI

MANDAT DU GT

« La plateforme est en charge d'assurer une veille internationale sur les dangers sanitaires susceptibles d'avoir un impact sanitaire et/ou économique » (extrait de la convention cadre). La veille sanitaire internationale regroupe deux composantes complémentaires : (1) la veille événementielle prioritaire et secondaire et (2) la veille scientifique, dans un objectif d'anticipation et de mise à jour des connaissances pour le gestionnaire du risque et les acteurs de la surveillance sur le territoire métropolitain et dans les DROM.

La veille événementielle concernant par exemple les notifications, les signalements, ou encore les modifications des stratégies de surveillance, fera l'objet d'une attention toute particulière. La veille scientifique/bibliographique

concernera d'abord des informations proches de l'opérationnel et couvrira des thématiques comme la phylogéographie, les distributions spatiales d'espèces, les enveloppes de favorabilité des habitats, les mesures prophylactiques (innovantes) ou encore les méthodes de lutte.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- Implémenter les outils développés dans le cadre de TIERS-ESV ou BEYOND ;
- Adapter la veille avec les nouveaux outils : refonte BDD VSI - IHM – Nouvelles catégories ;
- Ajouter/modifier de nouveaux ON ciblés ;
- Mettre les données de suivi pour les cartes sur la BDD de la Plateforme ESV ;
- Documenter les outils, Communiquer et Publier ;
- Finaliser le moteur de recherche pour sa mise en ligne ;
- Améliorer le fond et la forme des bulletins.

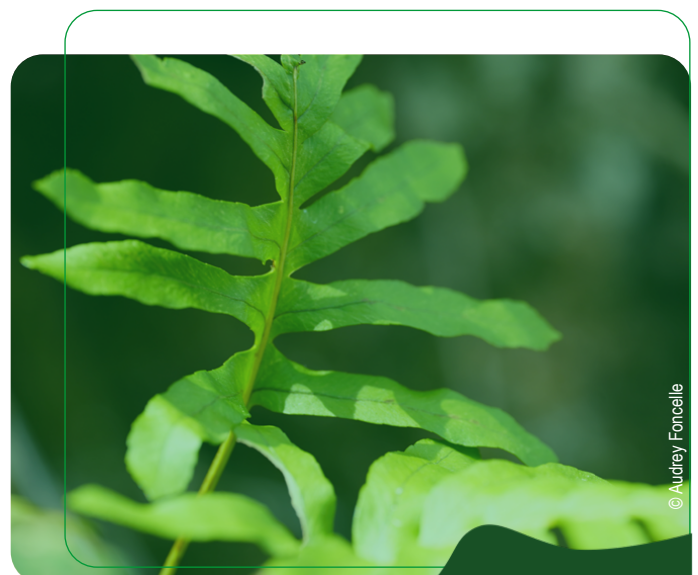
OBJECTIFS 2023

Les principaux livrables sont :

1. Implémenter le classifieur automatique, aide à la lecture/curation, algorithme d'apprentissage automatique (finaliser la campagne d'annotation) ;
2. Rendre opérationnel la nouvelle base de données (fin 2023), développement et utilisation d'une nouvelle interface de tri des articles (remplacement de l'outil de Datamanagement) (fin 2023) ;
3. Rendre opérationnel les nouvelles catégories (début 2023) ;
4. Ajouter/modifier de nouveaux ON (fin 2023) ; BDD en ligne accessible à toute l'équipe ;
5. Documenter les outils (fin 2023), diffuser le rapport didactique (début 2023), organiser un séminaire VSI inter-plateforme ;

6. Installation de modules sur le serveur relié à la base de données, création de corpus et de référentiels associés à la santé des plantes.

Réunions : hebdomadaire pour le comité éditorial et annuel pour le comité de suivi ; annuel (minimum) pour le réseau d'experts avec des échanges réguliers par email ; réunions méthodologiques (équipe-projet et autres plateformes) en fonction des besoins et à un rythme au moins mensuel avec le SI de la plateforme trimestriel



3. GROUPE DE TRAVAIL « DONNÉES ET PROTOCOLES D'ÉPIDÉMIO-SURVEILLANCE » - DEPE

Nota bene : Il s'agit d'un nouveau GT qui sera transitoire au sein de la Plateforme ESV.

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Réseau d'épidémiosurveillance
ANIMATION
ACTA, Chambres d'agriculture France et DGAL

MANDAT DU GT

Ce GT à vocation temporaire (dans l'attente de la mise en place d'une gouvernance ad hoc pour le système d'information du réseau d'épidémiosurveillance) doit permettre, en lien avec la Plateforme ESV, d'initier la mise en œuvre du projet de réorientation du réseau d'épidémiosurveillance « BSV2.0 » sur les plans des protocoles et de la valorisation des données d'épidémiosurveillance. Il inclut la contribution de l'équipe opérationnelle de la plateforme, et doit fonctionner en coordination étroite avec les autres travaux en cours, en dehors de la Plateforme ESV, dans le cadre du projet « BSV2.0 ». En particulier, le transfert du GT DEPE de la Plateforme ESV vers la gouvernance du SI du réseau d'épidémiosurveillance devra être anticipée.

Il est doté d'une cellule d'animation, de plusieurs sous-groupes « harmonisation des protocoles » par filière (8 au total), rassemblant une dizaine de participants chacun, et d'un sous-groupe « valorisation des données » de 10 à 20 participants.

Ce GT a pour mandat :

1. La coordination transversale et la mise à disposition d'outils adéquats pour ses sous-groupes « harmonisation des protocoles » dédiés à chaque filière/culture couverte par le BSV2.0 (grandes cultures ; arboriculture fruitière ; vigne ; cultures légumières et PPAMC ; pomme de terre ; cultures en zone tropicale ; JEVI ; horticulture et pépinière). Chacun de ces sous-groupes, associant nécessairement instituts techniques de la filière, structures animatrices du réseau d'épidémiosurveillance pour la filière, expert filière DGAL, coopératives, interprofession (liste à préciser/compléter) aurait pour missions :

- de mettre à jour les protocoles de la filière, en incluant les considérations issues du GTN2 (prise en compte des covariables de l'observation en particulier) ;
- de rédiger de nouveaux protocoles en fonction des besoins ;
- de veiller à l'harmonisation intra- et inter-filière des protocoles (nomenclatures, modes d'évaluation, etc.) ;
- de proposer des interactions entre dispositifs de surveillance (à préciser).

2. La mise à disposition et la valorisation des données d'épidémiosurveillance, notamment à travers :

- La diffusion et la promotion des protocoles harmonisés d'épidémiosurveillance ;
- La constitution du sous-groupe « valorisation des données » avec la mise en place de réflexions concernant l'amélioration et la création

de modèles pour l'épidémiosurveillance ;

- La facilitation de la mise à disposition des données d'épidémiosurveillance à des fins de recherche pour des travaux de modélisation (sous réserve de l'accord de la DGAL pour les données dites sensibles et en accord avec le processus de mise à disposition de données du SI Vigiculture 2.0).

L'équipe opérationnelle de la plateforme contribuera :

- En support, à travers la mise à disposition d'outils adaptés au fonctionnement de tous les sous-groupes et au partage d'information, en lien avec la cellule d'animation : cloud, autre en fonction des besoins (estimation de charge minimale-maximale : 5-15 jours en 2023) :

- Facilitation et assistance à l'utilisation du cloud par la cellule d'animation et les sous-groupes ;

- Hébergement d'une page web publique sur le site de la plateforme.

- Possiblement en propre, aux travaux du sous-groupe « valorisation des données » à partir de 2024.

En revanche, l'équipe opérationnelle ne participera pas à la cellule d'animation du GT, ni à l'animation de ses sous-groupes.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

En premier lieu, il reviendra à la cellule d'animation de consolider avec leurs animateurs et membres actuels (lorsqu'ils existent) la composition des différents sous-groupes ainsi que leur mode de fonctionnement (outils, référentiels, etc.). La cellule d'animation devra également établir le mode opératoire complet de mise à jour des protocoles (y compris la répartition des

rôles et échéances) dans le nouveau schéma du SI de l'épidémiosurveillance.

Pour chaque filière, des objectifs devront ensuite être définis et mis à jour annuellement selon les axes suivants par le sous-groupe correspondant « harmonisation des protocoles filière » :

- Priorisation des protocoles à mettre à jour ou à créer ;

- Définition des covariables à collecter pour chaque protocole ;

- Identification et formalisation des besoins de valorisation des données (y compris à travers la mise en relation avec d'autres jeux de données ne relevant pas du réseau d'épidémiosurveillance) non couverts :

- En cours de campagne ;

- De façon récurrente en fin de campagne ;

- De façon ponctuelle.

Le sous-groupe « valorisation des données » utilisera comme entrants les besoins de valorisation formulés par les sous-groupes filière et plus largement par les membres de la plateforme représentés dans le GT.

OBJECTIFS 2023

Sous-groupe « harmonisation inter-filière des protocoles »

1. Mettre à jour et diffuser les lignes directrices pour l'harmonisation des protocoles d'épidémiosurveillance (produites par le GTN2).

Sous-groupes « harmonisation des protocoles filière »

1. Hiérarchiser et traiter les besoins vis-à-vis des protocoles et de la valorisation des données de la filière ;

2. Produire et/ou mettre à jour, pour chaque filière, des protocoles au format harmonisé.

3. Intégrer (si le système le permet) ou veiller à faire intégrer les mises à jour annuelles dans le

système d'information de collecte des données (paramétrage par back-office permettant le paramétrage des observations).

Sous-groupe « valorisation des données »

A définir en 2024, suite à la mise à jour des protocoles et l'acquisition des premières données d'épidémiosurveillance dans le nouveau SI.

Réunions : lancement du GT au premier semestre 2023 (= définition des animateurs des sous-groupes, appel à manifestations d'intérêt pour rejoindre les sous-groupes, définition d'outils et de modalités de travail) ; tenue d'une réunion par filière au moins en 2023.

4. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE DE XYLELLA FASTIDIOSA » - SXF

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
SORE, surveillance aux points d'entrée communautaires, surveillance événementielle, surveillance active post-foyer
ANIMATION
DGAL-BSV, Anses et INRAE
PARTICIPANTS
ADILVA, Anses (LSV, EAS dont l'Équipe Opérationnelle), CA 06, CTIFL, DDCSPP 2A, DDCSPP 2B, DGAL (DSF, BSV, DEVP, référents-experts nationaux et personnes ressource), FNPHP, France AgriMer, France Olive, FREDON France, réseau FREDON France (Corse, Occitanie, PACA), IFV, INRAE (IRHS, Angers, BioSP Avignon dont Équipe OPE, Montpellier), SEMAE, SRAL (Corse, Occitanie, PACA), VAL'HOR
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
Travaux de recherche INRAE (BEYOND, BEXYL) ; autres GT (VSI, QDD)

MANDAT DU GT

1. Aujourd'hui en France, l'objectif de la surveillance de *Xylella fastidiosa* est d'abord la détection précoce d'éventuelles introductions de souches d'autres sous-espèces que X.f. multiplex déjà présente sur le territoire, en particulier de X.f. fastidiosa ou X.f. pauca. Le GT cherchera donc à améliorer la précocité de détection, à travers tout moyen pouvant y concourir et sur la base des recommandations issues de l'évaluation OASIS du dispositif national réalisée en 2020/2021 et retenues par le gestionnaire. En particulier, les travaux porteront sur :

- L'évaluation de l'adéquation de la distribution de la pression de surveillance officielle sur le territoire vis-à-vis du risque, eu égard aux connaissances scientifiques disponibles et aux données déjà collectées par les différents dis-

positifs ;

- L'évaluation de l'emploi de la surveillance vectorielle sur la base des résultats obtenus lors de la surveillance vectorielle en zone délimitée en Corse, PACA et Occitanie et des données de recherche (LSV, INRAE) disponibles ;
 - L'évaluation des possibilités d'amélioration de la surveillance aux points d'entrée communautaires, basée sur l'analyse du risque d'introduction et prenant en compte l'ensemble des méthodes d'analyse disponibles ;
 - Le renforcement de la surveillance événementielle via des actions de sensibilisation et des formations. L'objectif est de permettre, auprès du public concerné, une descente optimale de l'information technique sur X.f., ses hôtes et leurs symptômes, en vue et d'une remontée plus systématique et plus rapide de toute observation de symptômes douteux.
2. Le deuxième objectif de la surveillance actuelle est la délimitation des zones tampons autour des foyers, où l'essentiel des nouveaux foyers sont détectés. Le GT pourra poursuivre son appui dans la définition de dispositifs de délimitation sur la base des travaux menés dans le cadre de la mission en Occitanie ;
3. Faire le point sur l'utilisation des données de surveillance, la pertinence des outils et des fréquences de mises à jour au vu du contexte. Trouver avec l'ensemble des acteurs des solutions aux problèmes persistants de qualité, de disponibilité ou d'accessibilité de certaines données, le cas échéant ;
4. Enfin, ce GT pourra contribuer à identifier les besoins de recherche intéressant la surveillance.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- En collaboration avec les filières, proposer des actions de sensibilisation et de formations adaptées pour améliorer la surveillance en zone indemne ;
- Poursuivre l'appui à l'adaptation des dispositifs de surveillance en zone délimitée ;
- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'une surveillance vectorielle (vecteurs potentiels UE et non-UE) en zone indemne à des fins de détection précoce de Xf en complément ou à la place de la surveillance sur végétaux.

OBJECTIFS 2023

Livrables :

1. Recensement des besoins des filières en terme de sensibilisation et de formation (juillet 2023) ;
2. Dispositifs de surveillance en zone délimitée en PACA et Occitanie pour la campagne 2023 (mars 2023) ;
3. Bilan de la surveillance vectorielle des années précédentes (vecteurs/végétaux) (juillet 2023) ;
4. Évaluation de la pertinence de la surveillance vectorielle (fin 2023) ;
5. Mise à jour des cartes de risque et prise en compte des évolutions du climat ;
6. Communication à la 4ème conférence européenne sur *Xylella fastidiosa* organisée par l'EFSA (août 2023, événement satellite de l'ICPP).

Réunions : 2 réunions plénières (mars, novembre) + option d'une réunion fin juin et travaux par sous-groupes (analyse de risque et surveillance vectorielle)

5. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE DU NÉMATODE DU PIN » - SNP

Nota bene : La cellule d'animation de ce GT est partiellement vacante depuis octobre 2021 et nouvellement constituée en 2023. Des modifications du mandat du GT pourront être faites par la nouvelle cellule d'animation.

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
DSF, surveillance biologique du territoire : SORE (JEVI et forêt-bois), contrôle des imports.
ANIMATION
DGAL (BSV et DSF) et INRAE
PARTICIPANTS
Anses (LSV, EAS-Équipe opérationnelle), CNPF, CNPF Nouvelle-Aquitaine, DGAL(BSV, MUS, DSF, SIVEP), DGPE (BGED), FREDON France, INRAE (Biogeco Pierroton, ISA Sophia, URZF Orléans, BioSP Avignon - Équipe OPE), ONF, SRAL (Grand-Est)
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
CPartenariat DGAL-INRAE à établir et financer (détection de l'agent pathogène ; identification des zones de développement potentiel de la maladie ; vers une lutte par prophylaxie)

MANDAT DU GT

1. Assurer la remontée continue de l'information et le suivi de la mise en œuvre du plan de surveillance (notamment, mais pas seulement, statut et résultats des échantillons, signalements, données import et flux intra-communautaires) via un système d'informations ad hoc. Rendre accessible cette information aux parties prenantes, de manière adaptée ;

2. A l'aide de cet outil de suivi, analyser la cohérence du plan de surveillance effectif vis-à-vis des connaissances scientifiques disponibles, en particulier la pression de surveillance, l'équi-

libre entre surveillance vectorielle et surveillance du dépérissement des arbres, l'articulation entre surveillance en et hors forêt, et la prise en compte du risque à travers la définition des « sites sensibles » ;

3. Préparer des outils pour la surveillance post-foyer et son suivi ;

4. Communiquer sur les résultats des travaux, en interne et en externe.

Articulation avec le groupe de travail (hors plateforme) « Révision du plan d'urgence ».

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- Préparation des outils pour la surveillance post-foyer ;
- Calibration du réseau de piégeage à partir des travaux d'Hervé Jactel (INRAE) et de Christelle Robinet (INRAE) ;
- Obtenir un retour de l'utilisation des cartes et évaluation entre le dispositif actuel VS cartes des zones à risque nécessitant l'amélioration de la qualité des données ;
- Mise à jour de l'analyse des zones à risque (pour le point 2) ;
- Analyse d'un dispositif de surveillance « optimal » grâce à RIBESS ;
- Évaluation avec le dispositif actuel VS RIBESS ;
- Réflexion sur la mise à disposition des données pour la recherche.

OBJECTIFS 2023

Productions attendues :

1. Calibration : nombre de pièges par région et méthodologie sur la localisation des pièges (septembre 2023) ;
2. Retour sur l'utilisation des cartes : questionnaire envoyés aux SRALs et FREDON, pôles DSF (premier trimestre 2023) ;
3. Évaluation du dispositif actuel par rapport aux cartes de risque (fin 2023 si bonne qualité des données 2022) ;
4. Mise à jour de l'analyse des zones à risque : mise à jour du dashboard (premier trimestre 2023) ;
5. Analyse d'un dispositif optimal : Déploiement de l'analyse RIBESS par sous-groupe thématique (prélèvements / piégeage, bois sur pied / autres bois / vecteurs) (nécessité de formation à RIBESS) ;
6. Mise à disposition des données : jeux de données anonymisé pour envisager une mise à disposition à des fins de recherche.

Réunions : 3 réunion plénières (mars, juin/juillet, octobre/novembre)



6. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DU DÉPÉRISSEMENT DE LA VIGNE » - SEDV

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
<p>Surveillance des maladies de dépérissements du vignoble dans le cadre du périmètre défini dans le Plan national Dépérissement du Vignoble :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladies cryptogamiques non réglementées affectant le bois (dont Esca, Black dead arm, Eutypiose) ; l'ensemble des pathogènes concernés sont non réglementés. • Maladies à phytoplasme réglementées : Flavescence dorée (OQ) et Bois noir(ORNQ) ; • Maladies virales réglementées (Court-noué, mosaïque de l'arabette, viroses de l'enroulement (ORNQ) ou émergentes (GPGV). • Bioagresseurs émergents pouvant constituer une menace importante pour la pérennité du vignoble
ANIMATION
DGAL (DEVP) et IFV-CNIV
PARTICIPANTS
Anses (LSV), INRAE (BFP Bordeaux, SAVE Bordeaux, SVQV Colmar, BioSP Avignon - Équipe OPE), Bordeaux Sciences Agro, CA33, BIVB, CIVB, CIVC, CNIV, DGAL (BSV, expert DGAL), FREDON France, réseau FREDON France (Occitanie), GDON des Bordeaux, IFV

MANDAT DU GT

Ce GT concerne la surveillance des dépérissements liées à des causes biotiques. Les facteurs abiotiques (climat, sol) ou anthropiques (pratiques agricoles) pourront néanmoins être pris en considération.

La problématique des dépérissements au vignoble constitue un axe prioritaire de la filière qui s'est engagée dans un Plan National Dépérissement de vignoble depuis 2016 : <https://www.plan-deperissement-vigne.fr/>

Afin de réorienter le mandat du GT vers la « surveillance », le mandat du GT est modifié à partir de 2023. Il comporte 3 axes :

1. L'amélioration, l'harmonisation et la valorisation des dispositifs de surveillance

La qualité des données doit permettre de mieux caractériser la situation sanitaire et évaluer les méthodes de prévention et de lutte.

Les dispositifs à prendre en compte sont :

- Les dispositifs de surveillance historiques dans le cadre des maladies du bois ;
- Les dispositifs de surveillance officiels (ex. Flavescence dorée) ;
- Les dispositifs adossés à des travaux de recherche ;
- Les dispositifs mis en place dans le cadre de l'observatoire de la santé du vignoble.

Dans ce contexte, le GT pourra être un appui au Plan national dépérissements du vignoble dans le cadre de l'amélioration des observatoires.

Il permettra, grâce à l'appui de l'équipe opérationnelle de la plate-forme d'épidémiosurveillance végétale, de mieux caractériser les risques liés aux différents pathogènes et identifier de nouveaux besoins de recherche.

2. L'établissement de cartes de risques

Les cartes de risque sont des outils permettant de mieux orienter la surveillance et les adapter les mesures de gestion.

Elles pourront concerner dans un premier temps la flavescence dorée, en se basant sur des travaux de recherche. La progression de

la maladie en France interroge sur les besoins pour anticiper les nouveaux foyers, orienter la surveillance dans les zones infestées et les zones tampons afin de diminuer la prévalence et l'extension de la maladie. L'orientation actuelle de la gestion de la maladie vers une stratégie d'enrayement sera prise en compte pour aider les professionnels à mettre en place des réseaux de surveillance.

3. La diffusion de l'information vers les acteurs de terrain.

L'objectif est de faire connaître les risques émergents par des fiches d'alerte avec un focus vigne

- Se baser sur les fiches de diagnostic SORE, protocoles SORE, autres.

- Diffuser des informations simples

- Envisager dans la fiche les modalités de circulation des signalements

Commencer par une fiche pratique et pédagogique *Xylella fastidiosa* en lien avec le GT.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- L'amélioration, l'harmonisation et la valorisation des dispositifs de surveillance.

- S'appuyer sur et actualiser le recensement des dispositifs d'observations des maladies du bois

- S'appuyer sur les travaux engagés dans le cadre du projet CLIMESCA à partir de l'analyse des données passées.

- Etablir les besoins en terme de surveillance

- Etablissement des cartes de risques

- Prioriser la flavescence dorée en se basant sur les preuves de concepts établis dans le cadre du projet Co-Act 2

- Diffusion de l'information vers les acteurs de

terrain

- Recenser les données disponibles

- Etablir le format des fiches

- Organiser la diffusion

OBJECTIFS 2023

Objectifs d'animation :

1. Créer des sous-groupes de travail selon les 3 axes du mandat et établir les modalités de fonctionnement et de restitution des travaux;

2. Etablir l'agenda des travaux et réunions

Objectifs globaux / Livrables :

1. Proposer un protocole harmonisé pour l'observation des maladies du bois ;

2. Proposer une méthodologie pour déployer les outils obtenus par le projet Co-Act2 (carte de risque, facteurs de contamination, prévalence de la maladie) pour orienter la surveillance à l'ensemble des bassins viticoles.;

3. Publier une fiche *Xylella fastidiosa* spécifique à la vigne à destination des professionnels (viticulteurs et pépiniéristes).

Réunions : 2 réunions des sous-groupes et 2 plénières (début et fin d'année)



7. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE DU HUANGLONGBING » - SHLB

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
SORE, surveillance aux points d'entrée communautaires, surveillance événementielle
ANIMATION
Anses et Cirad
PARTICIPANTS
Anses, ARMEFLHOR, Cirad, DAAF/ SALIM (Mayotte, Guyane, Martinique), DGAL (BSV), FREDON France, réseau FREDON (Corse, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Martinique, Guyane), Indépendant, INRAE (PHIM Montpellier, BioSP Avignon - Équipe OPE), IT2, SRAL (Corse)
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
Projet BEYOND (post-doc pour travailler sur l'inférence du risque HLB en France métropolitaine à différents termes) ; projets de recherche européens (H2020 Tropicsafe et pré-HLB) [Cirad] ; INRAE Corse/programme Ambition Corse

MANDAT DU GT

Organiser les échanges entre DROM, et avec la métropole (en particulier la Corse) au sujet de la surveillance et de la recherche sur le HLB et ses vecteurs.

Contribuer à l'amélioration de la surveillance aux différentes étapes épidémiologiques (gestion et reconstruction de la filière aux Antilles ; plan de sauvegarde du verger à la réunion ; maintien du statut indemne en Corse) en lien avec les acteurs de la recherche, de la surveillance, et les organisations de producteurs.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- Développement de l'application web Shiny de visualisation des données de surveillance ;
- Évolution des protocoles de surveillance en situation de vigilance ;
- Finalisation et mise en place de la formation « Reconnaissance et surveillance des psylles » Surveillance basée sur le risque épidémiologique ;

OBJECTIFS 2023

L'objectif du WP1 autour de la centralisation des données existantes et leur mise à disposition via le catalogue de la plateforme est à finaliser en 2023 pour les données de 2021 et 2022 avec la création d'un template de centralisation des données. Le développement d'une application web Shiny privée sera menée en 2023 sur la base d'échanges avec la DGAL sur l'insertion de cette centralisation dans le flux des données existant et de réunions de co-construction des fonctionnalités

Des réunions avec les opérateurs Guyane et Corse auront lieu pour améliorer le protocole de surveillance

Un document explicitant les stratégies de prélèvement de terrain des différents DOM avec des recommandations sera à mettre en place (WP2). Et enfin, la valorisation des livrables concernant la rétrospective des épidémies, la structure du parcellaire et la prévalence hors parcellaire agricole (WP3 et WP4) sera à faire et à mettre en avant sur le site web de la plateforme. La finalisation de l'évaluation OASIS (WP3) avec la diffusion du rapport officiel.

La diffusion d'information au travers de sessions de formation sur la thématique « Reconnaissance et surveillance des psylles » est prévue pour 2023 suite à la finalisation du support avec le sous-groupe des formateurs (WP5).

Quelques évolutions seront à prévoir sur le programme de travail 2023 avec une démarche commune (avec le protocole SORE notamment), en vue de l'intégration dans le programme annuel qui sera soumis pour validation au comité de pilotage.

8. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE DE FUSARIUM OXYSPORUM F.SP. CUBENSE TROPICAL RACE 4 » - FOCTR4

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Outre-mer
ANIMATION
DGAL-BSV et Cirad
PARTICIPANTS
Anses, ARMEFHOR, CA Réunion, Cirad (Montpellier dont Équipe opérationnelle, Réunion, Guadeloupe), DGAL (BSV, Réseau d'expertise), réseau FREDON France (Guadeloupe, Martinique, Guyane), INRAE (Agroécologie Dijon, BioSP Avignon - Equipe OPE), IT2, SALIM (Guadeloupe, Réunion, Mayotte, Martinique, Guyane), SIVAP Nouvelle-Calédonie

MANDAT DU GT

1. Communication : partage des informations, expertise et outils

- Protocoles de biosécurité à différentes échelles (frontières, territoire, exploitations agricoles) ;
- Documents de sensibilisation à destination

de différents publics (voyageurs, grand public, exploitants agricoles, ouvriers, pépiniéristes) ;

- Mise en place d'un espace de partage des documents et d'évènements sur le site web de la plateforme ESV (appui ponctuel de l'équipe opérationnelle) ;
- Centralisation des données de surveillance (officielle et non officielle) au sein d'une base de données accessible à tous les membres du GT (SI de la plateforme ESV). Visualisation de ces données par le biais de cartes (outil de visualisation de type « Shiny », à l'instar du dispositif mis en place pour *Xylella fastidiosa*) ;
- Accès à l'information (veille internationale) sur Foc TR4 (appui du GT VSI piloté par la Plateforme ESV) ;
- Mise en réseau des acteurs de la surveillance et de la gestion de FocTR4 dans les régions Outre-Mer et mise à disposition de méthodes de travail collaboratives.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

2. Surveillance : amélioration des dispositifs

- Etat des lieux sur les réseaux d'acteurs de la surveillance (enquête OASIS) ;
- Amélioration des protocoles d'échantillonnage statistique (information et formation à l'outil RiBESS avec un appui ponctuel de l'équipe opérationnelle ESV) ;
- Mise à disposition du réseau d'épidémiologie de techniques de diagnostic pour la détection précoce et rapide du pathogène (test de diagnostic LAMP) en complément du diagnostic visuel de la maladie ;
- Mise en place d'un observatoire du dépérissement du bananier destiné à dresser un inventaire des cas de dépérissement signalés sur bananier dans les DROM en couvrant l'ensemble du territoire en ayant une approche globale couvrant l'ensemble des causes possibles de dépérissement (Appui de l'équipe opérationnelle ESV) ;
- Réalisation d'un inventaire des données environnementales et des pratiques culturelles de la production de banane, disponibles pour la production de cartes de risque pour la dispersion de la maladie sur chaque DROM-COM, tenant compte de ces facteurs (Projets BEYOND, PDR Mayotte, PBD Martinique) ;
- Amélioration de la qualité des données de surveillance (en phase avec le guide du GT QDD), avec l'objectif de disposer d'une base de données centrale pour les données de surveillance officielle et les données issues du réseau d'épidémiologie (ce qui nécessitera un niveau avancé d'harmonisation des données provenant des diverses sources envisagées) et un outil de visualisation des données de type « Shiny » (Appui de l'équipe opérationnelle ESV) ;
- Analyse statistique des données de surveil-

lance : production de statistiques descriptives, inférence des effets des variables environnementales et pratiques culturelles sur la prévalence de la maladie et production des cartes de risques qui en découlent (appui ponctuel de l'équipe opérationnelle ESV) ;

- Recueil des besoins et demandes spécifiques à chacun des territoires : organisation d'une foire aux questions sur le site du GT (appui équipe opérationnelle ESV pour la mise en ligne).

3. Formation : information et communication

- Mise à disposition de tutoriel de formation à destination des agriculteurs et des techniciens filière ;
- Edition de guides des plantes hôtes (symptomatique et asymptomatiques) pour les Antilles et la Guyane d'une part, puis La Réunion et Mayotte, d'autre part ;
- Mise en place des formations et de workshop en lien avec les domaines de la qualité de la donnée et des techniques statistiques d'échantillonnage dans la surveillance (SORE et réseau d'épidémiologie) ;
- Edition de fiches de reconnaissance Foc TR4 adaptées à chaque territoire et incluant la reconnaissance, les protocoles de prélèvement, les indications variétales ;
- Accès aux workshops organisés par les partenaires régionaux (Amérique Latine, Caraïbes, Afrique de l'Est) dans le but de diffuser des informations techniques en les adaptant à chaque contexte.

OBJECTIFS 2023

Plus en détails, par thématique :

- Une surveillance adaptée à chaque territoire (novembre 2023)
 - Cartographie de la dynamique de l'épidémie pour les SALIM ;
 - Cartographie de la surveillance pour les SALIM ;
2. Outils d'aide à la surveillance (amélioration des protocoles d'échantillonnage)
- Production des premières cartes de risques d'introduction et d'établissement pour les SALIM (novembre 2023) ;
 - Formation à la reconnaissance des symptômes (juin 2023) ;

- Formation statistique sur la construction d'un échantillonnage (avril 2023) ;
 - Évaluation du dispositif de surveillance de Mayotte pour le SALIM (septembre 2023) ;
3. Communications et formations
- Fiche de reconnaissance des symptômes de la Fusariose TR4 (version finalisée - Février 2023) ;
 - Fiche de reconnaissance des plantes hôtes de Foc TR4 (première version - décembre 2023).

Réunions : 2 réunions plénières (mars et novembre)

9. GROUPE DE TRAVAIL « QUALITÉ DES DONNÉES » - QDD

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Tous
ANIMATION
Anses et INRAE (inter-plateformes)
PARTICIPANTS
ACTA - les instituts techniques agricoles, Anses (EAS dont l'équipe opérationnelle), CNIEL, INRAE (EPIA Clermont, BioSP Avignon - équipe opérationnelle), OQUALIM

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- Décrire de manière générique ce qu'est une donnée de qualité
- Définition d'une donnée de qualité ;
- Critères importants à suivre, définition des standards et nomenclatures de référence, définition des vocabulaires contrôlés, formats de transmission et de validation des données.

NB : La pertinence de la donnée et de ses métadonnées est fonction des objectifs spécifiques de chaque groupe, ces derniers définissant les données à recueillir

- Suivre par des indicateurs :

MANDAT DU GT

Aboutir à une méthodologie et un vocabulaire communs sur la qualité des données de surveillance et faire appliquer les principes retenus dans les autres groupes de travail.

- Pouvoir évaluer par des outils appropriés la concordance entre les données saisies et les données attendues ;
 - Mettre en place une vérification automatisée avec suivi des vérifications via un indicateur ;
 - Travailler sur les principaux indicateurs de la qualité des données transmises ou saisies sur une interface informatique.
- Animer et échanger avec les différents acteurs
 - Définir de manière générique comment accompagner l'amélioration et le maintien de la qualité des données.

OBJECTIFS 2023

1. Assurer la diffusion et la communication du guide

- Définir un plan d'accompagnement des utilisateurs dans l'appropriation du guide (fiches synthétiques, tutos, webinaires, ateliers de présentation du guide, illustration via des cas pratiques rencontrés dans le cadre des travaux des Plateformes) ;
- Explorer de nouveaux sujets : interopérabilité des bases de données (standards, intégration du référentiel général d'interopérabilité du ministère en charge de l'agriculture, données de laboratoires (standards eLabs) etc.).

En 2023, les objectifs du groupe de suivi seront de :

1. Assurer la diffusion et la communication du guide :

- Poursuivre le développement du plan d'accompagnement des utilisateurs dans l'appro-

priation du guide (pouvant prendre différents formats non exhaustifs : fiches synthétiques, tutos, webinaires, ateliers de présentation du guide, illustration via des cas pratiques rencontrés dans le cadre des travaux des plateformes).

2. Assurer la mise à jour du guide :

- Explorer de nouveaux sujets : interopérabilité des bases de données (standards, intégration du référentiel général d'interopérabilité du ministère en charge de l'agriculture, données de laboratoires (standards eLabs) etc.) ;
- Poursuivre les partages d'expériences relatifs à la qualité des données pour enrichir le guide en continue (ajout de nouveaux exemples).

3. Poursuivre la construction d'un outil permettant d'aider à évaluer/améliorer la qualité des données au sein des plateformes (package R).

Réunions : 3 réunions plénières 10 Février 2023, printemps et automne.



10. GROUPE DE TRAVAIL « EVALUATION DES DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE » - EDS

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Tous
ANIMATION
Anses et EnvA (inter-plateformes)
PARTICIPANTS
Anses, Cirad, CGAAER, DGAL, DRAAF Nouvelle-Aquitaine, EnvA, INRAE, FREDON France, réseau FREDON FRANCE (Occitanie), OFB, ONIRIS/INRAE
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
Chercheurs pour les groupes-projets, financement extérieur pour certaines activités

MANDAT DU GT

Disposer d'un groupe pérenne (« Groupe de sDisposer d'un groupe de travail pérenne (« Groupe de Suivi »), inter-plateformes, dédié à l'évaluation des dispositifs de surveillance. Les membres de ce groupe constitueront un vivier de ressources pour déployer et faire évoluer les méthodes d'évaluation de dispositifs de surveillance quel que soit le domaine concerné : santé animale, santé végétale et chaîne alimentaire.

1. Diffuser la méthode d'évaluation Oasis auprès des membres du groupe (voire d'autres méthodes qui seront retenues), réaliser concrètement des évaluations de dispositifs de surveillance en associant des personnes expérimentées et des « juniors » ;
2. Faire évoluer la méthode d'évaluation Oasis, en intégrant si possible ou en complétant

avec des outils d'évaluation quantitative, économique, sociologique ;

3. Dans un second temps, mettre en œuvre et déployer l'outil d'évaluation des collaborations entre dispositifs de surveillance (méthode ECo-Sur).

Le Groupe de Suivi sera composé d'un groupe plénier et de plusieurs groupe(s)-projet méthodologique(s).

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- Poursuivre les réunions plénières à une fréquence de 1/2 par an ;
- Poursuivre les activités des groupes projet existants ;
- Lancer le groupe-projet « moteur » ;
- Interconnexion et échanges entre groupes projet
- Poursuivre les activités des groupes projet « Évaluation économique », « Surveillance intégrée », « RETEX-FAQ » et « Vocabulaire » ;
- Poursuivre la communication autour des productions du GS ;
- Formation d'évaluateurs OASIS « juniors ».

OBJECTIFS 2023

Fin du groupe-projet « Application web »

Pour le groupe-projet « Évaluation économique » :

1. Tester et finaliser méthode d'évaluation des coûts par point pour les pistes d'évolution du dispositif (cf. évaluation Réseau Salmonella, Sharka (SV)), poursuivre le développement de

sorties graphiques en collaboration avec le GP moteur ;

2. Consolider et tester l'indicateur efficience.

Pour le groupe-projet « Surveillance intégrée » :

1. Pondération des nouveaux critères et développement des sorties graphiques : lien avec le GP Moteur ;

2. Étude de critères ressources attribués à certains critères collaboration : lien avec le GP Economie ;

3. Test du module (Réseau *Salmonella*...) ;

4. Tester le module

Pour le groupe -projet « RETEX-FAQ » :

1. RETEX des gestionnaires de dispositifs / RETEX des évaluateurs : trame de RETEX, sollicitations pour des évaluations passées ; évaluer la pertinence / besoin d'un RETEX (à l'avenir) ;

2. Ajout de nouveaux critères sur utilisation des résultats de la surveillance (« 11e section »), lien à faire avec le GP moteur ;

3. FAQ : à développer en lien avec autres GP (surveillance intégrée...).

Pour le groupe -projet « Vocabulaire » :

1. Adaptation du vocabulaire aux différents domaines sanitaires (SA, SV, SSA...) et aux nouveaux GP (surveillance intégrée, économie...) —> révision grille de notation ;

2. Lien à faire avec le glossaire de l'application web et celui du module de formation.

Lancement du groupe-projet « Moteur » :

1. Révision questionnaire, guide de notation, calculs / pondérations et sorties graphiques en lien avec les développements des autres GP (économie, surveillance intégrée, RETEX).

Communiquer sur les avancées du groupe et des sous-groupes dans les newsletters des plateformes

Former des évaluateurs juniors

Un lien avec le groupe de travail communication 3 plateformes sera à établir pour communiquer de façon cohérente et simultanée sur les productions du GS EDS. Il conviendra dans un premier temps de diffuser une information sur la mise en ligne du module de formation et de l'application web.

Réunions : plénière à une fréquence de 1-2 réunions annuelles (printemps-automne), réunions des GP à des fréquences variables selon les besoins des groupes.



11. GROUPE INTER-PLATEFORMES « ONE HEALTH » - OH

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Tous
ANIMATION
Anses, DGAL et INRAE
PARTICIPANTS
ACTA, ACTIA, ADILVA, Anses, Cirad, DGAL, FREDON France, INRAE, OFB, SNGTV, SpF

MANDAT DU GT

Mettre en œuvre une approche plus intégrative de la surveillance (One Health – Une seule santé) lorsque cela s'avère pertinent, cette approche pouvant être un moyen pour les Plateformes d'Épidémiologie-surveillance d'atteindre leurs objectifs de façon plus efficiente, en innovant et en favorisant les interactions avec des dispositifs de surveillance d'autres domaines. Ce groupe pérenne transversal (« Groupe de Suivi »), ouvert aux membres signataires des conventions cadre ou participants aux travaux de la plateforme mais aussi à des partenaires externes aux plateformes, serait chargé de contribuer à la valorisation des thématiques One Health traitées par les plateformes, de proposer de nouvelles thématiques One Health en identifiant leurs caractéristiques à prendre en compte pour déterminer (au niveau des Copils) leurs degrés de priorité.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- Définir une vision partagée du concept OH et sa déclinaison opérationnelle au niveau des plateformes. Clarifier les définitions communes ;
- Proposer des thématiques pour lesquelles une approche intégrée de la surveillance entre les différents compartiments est jugée nécessaire, et les prioriser. Certaines de ces thématiques peuvent concerner des travaux déjà en cours dans les plateformes mais non traités sous l'angle One Health ;
- Si ceux-ci sont jugés utiles sur le plan opérationnel, proposer des indicateurs de suivi et de fonctionnement des travaux OH, adaptés aux plateformes. Ces indicateurs pourront être utilisés par les équipes de coordination qui assurent le suivi des travaux des plateformes ;
- Concevoir des supports de valorisation des thématiques One Health traitées par les plateformes, en collaboration avec les GT impliqués et les équipes opérationnelles notamment les chargés de communication des plateformes (pages et applications Web, rapports de synthèse...) ;
- Identifier des travaux de recherche (développements méthodologiques) à suivre dans le cadre des groupes surveillance-recherche (si des données de surveillance des plateformes sont nécessaires) afin de mieux caractériser les interactions (lorsque cela est pertinent) entre les différents compartiments et susceptibles d'améliorer la surveillance propre à chaque compartiment.

OBJECTIFS 2023

Les axes de travail prioritaires pour 2023 seront de finaliser la priorisation des thématiques d'intérêt pour proposition aux Copils, de poursuivre l'évaluation et l'amélioration de la One Health-ness des GT existants, et d'initier le travail sur les indicateurs de suivi et de fonctionnement des travaux OH.

Réunions : à préciser.

12. GROUPE INTER-PLATEFORMES « COMMUNICATION » - COMM

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Tous
ANIMATION
INRAE (2 animatrices)
PARTICIPANTS
CCIP (1 représentant par équipe de coordination), ACTA - les instituts techniques agricoles, Anses, Cirad, DGAL, INRAE

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Définir, avec l'appui de la CCIP, une stratégie de communication tri-plateforme autour des sujets concernant les trois plateformes, stratégie qui sera proposée pour validation aux trois COPILS. Cette stratégie devra notamment prendre en compte la dimension One Health, avec l'appui du GT éponyme.

- Définir un plan d'action en adéquation avec la stratégie tri-plateforme. En fonction de la stratégie à définir, le plan pourra porter par exemple sur la charte graphique, la charte éditoriale, un portail internet, des plaquettes de communication, des dossiers de presse, des supports de présentation, etc. ;
- Créer un outil de pilotage pour centraliser les besoins de communication tri-plateforme émanant des partenaires pour faciliter la priorisation et la mise en œuvre des actions de communication ;
- Constituer et animer un groupe de per-

MANDAT DU GT

Disposer d'un groupe pérenne (« Groupe de Suivi ») dédié à la communication inter-plateformes dans l'optique de :

1. Déployer des actions de communication en les inscrivant dans une stratégie cohérente ;
2. Développer et renforcer la notoriété et faire connaître l'objectif et les missions des 3 plateformes.

sonnes ressources appartenant aux structures membres des plateformes qui pourront être sollicitées à la fois :

- Pour leur expertise en matière de communication (conseil méthodologique, compétence vidéo...);
- Pour relayer les supports et informations de communication tri-plateforme au sein de leurs structures et des réseaux de ces structures.

OBJECTIFS 2023

Les objectifs pour 2023 sont les suivants :

1. Avancer dans les réflexions de fond en matière de communication (pertinence des nouveaux outils, stratégie/plan d'action à mettre en place ; par exemple avec les pistes suivantes : charte éditoriale, site vitrine 3 plateformes...), en bénéficiant de l'expertise des participants du GT ;
2. Relayer, par tous les participants du GT au sein des leurs structures d'appartenance, les informations et supports produits dans le cadre de la communication tri-plateforme.
3. Poursuivre les réflexions du GT avec les participants, consolider le groupe

Réunions : plénières juin et novembre



VI. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Remarque : Ce calendrier prévisionnel est susceptible de subir d'importantes modifications en cours d'année.

		JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	
PILOTAGE ET ANIMATION	COPIL		Visio		Présentiel - Paris		Visio					Visio		
	ANIMATION				Présentiel - Séminaire EC-EO					Présentiel : Journée PT ESV				
GROUPES DE TRAVAIL PLATEFORME ESV	GT SORE													
	GT VSI				Finalisation de la campagne d'annotation							Comité de suivi		
	GT DEPE	Réunion en sous-groupe par filière pour la mise à jour des protocoles							Protocoles BSV 2.0 de la liste nationale à jour					
	GT SXF			Plénier visio				Plénier visio		Communication ICPP - conférence EFSA XF			Plénier présentiel	
		Réunions en sous-groupes												
			Dispositif de surveillance en zone délimitée en PACA et Occitanie Mise à jour des cartes de risque					Bilan de la surveillance vectorielle des années précédentes						Évaluation de la pertinence de la surveillance vectorielle
	GT SNP			Plénier				Plénier				Plénier		
		Retour sur l'utilisation des cartes de risque // Mise à jour du dashboard (analyse de risque)									Calibration du réseau piégeage			Évaluation du dispositif VS cartes de risque et/ou RIBESS // Réflexion M&D à des fins de recherche
	GT SEDV			Plénier présentiel			Sous-groupes					Sous-groupes	Plénier	
	GT HLB	Plénière/semi-plénières/sous-groupes												
		Réunions avec les opérateurs Guyane et Corse												
		Formation " Reconnaissance et surveillance des psylle "												
					Centralisation des données de 2021 et 2022 Finalisation des supports pour la formation				Stratégies de prélèvement de terrain : notice et recommandation			Rapport OASIS Valorisation des travaux concernant la rétrospective des épidémies et la structure du parcellaire		Application Shiny privée
GT FOCTR4	Bulletin d'informations (1 thématique par bulletin avec une publication tous les 2 mois)													
		Plénier - Bilan des travaux menés en 2022		Plénier								Plénier		
		Fiche reconnaissance			Formation statistique échantillonnage		Formation reconnaissance symptômes				Reflexion pour mener une évaluation du dispositif à Mayotte		Cartographie	Fiche de reconnaissance plantes hôtes
	Travaux en sous-groupes													

■ Réunion (période fixée)

■ Réunion (période à préciser)

■ Livrable (période fixée)

■ Livrable (période à préciser)

VI. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Remarque : Ce calendrier prévisionnel est susceptible de subir d'importantes modifications en cours d'année.

		JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	
INTER- PLATEFORMES	GT QDD	finalisation fiches synthétiques				Plénier	webinaire // package R				Plénier			
		Recueil de nouveaux besoins + exemples pour alimenter le guide												
	GT EDS						Plénier présentiel				Plénier présentiel			
	GT OH	Fonctionnement en sous-groupe											Plénier	
	GT COMM						GT Plénier						Plénier	
	CCIP													
AUTRES CHANTIERS	Modus operandi "sollicitations"	Visio/présentiel	Visio				Modus operandi à présenter en COPIL de juin							
LEGENDE		Réunion (période fixée)			Réunion (période à préciser)			Livvable (période fixée)			Livvable (période à préciser)			

■ Réunion (période fixée)

■ Réunion (période à préciser)

■ Livvable (période fixée)

■ Livvable (période à préciser)

Rejoignez nous sur :



[plateforme-esv.fr](https://www.plateforme-esv.fr)